Image not found or type unknown

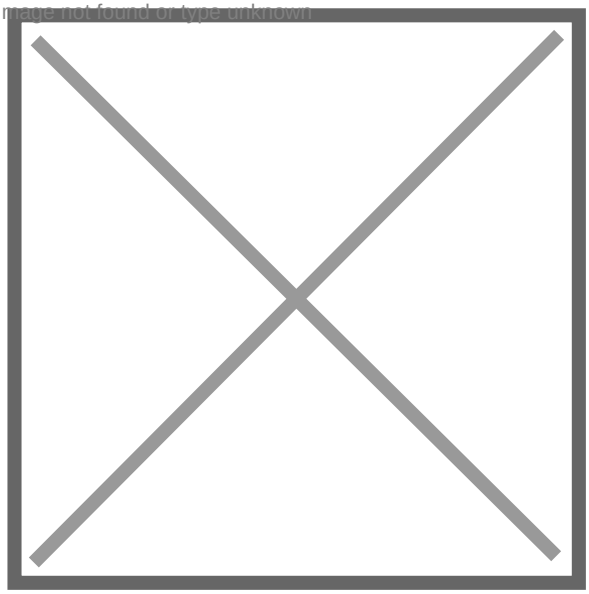

# Que se passe t'il avec les dettes suite à cessation d'activité

Par **stiletto**, le **02/02/2009** à **17:32**

Bonjour,

Je suis associée égalitaire et cogérante d'une sarl !
Je m'étais associé avec mon mari, je suis divorcée depuis.

Désirant chacun nous libérer de cette affaire, nous avons décidé de cesser l'activité en revendant notre droit au bail pour solder les dettes ( credit bancaire, rsi, fournisseurs, impôts, etc )

Nous avions trouvé un acquéreur et avons cessé l'activité vente de chaussures fin juillet 2006.
L'acquéreur n'a pas obtenu ses prêts ( 5 demandes refusées ) et nous avons perdu 4 mois avant de retrouver un autre acheteur ( pendant se temps là, les loyers sont dus, les charges, etc ).
Nous signons la vente définitive le 4 fevrier 09.
Nous ferons les démarches de cessassion d'activité à la CCI, après cette date, ( conseil de mon expert comptable )

A la suite de la vente, nous pourrons solder le plus gros des dettes, mais il en restera pour un montant d'environ 5000 €.

Que va-t'il se passer ?

Divorcée, je vis seule avec mon fils de 17 ans.
On m'a accordé le RMI de par ma situation.
Nous vivons avec 890 € par mois, ( prestations familiales, rmi et pension alimentaire compris ).

J'ai un loyer de 600 € par mois et 250 € mensuel de crédits divers à rembourser ( j'ai du emprunter pour me remeubler décemment, mon ex mari ayant subtilisé les factures et changé les serrures, je n'ai rien récupéré ! )et je suis aidée ponctuellement en alimentaire par ma famille.

Comment faire pour solder les dettes de la sarl ? Vont-elles être annulées par un dépôt de bilan ?
Va t'on me saisir sur mon compte ou mes biens ?

Mon ex mari, lui vit avec 2300 € net par mois, pas de loyer, la maison est fini de payer et n'a pas de dettes.
Il me dit que comme j'étais gérante de fait ( il est cogérant) il ne risquait rien !
Je suis complètement démoralisée !

On me propose un emploi à temps partiel ( 100 h mensuel au smic ), puis-je accepter ? Là encore, ne peut-on pas me saisir sur salaire ?

Merci d'avance à ceux qui pourront m'éclairer, c'est urgent, je suis isolée et ne sais pas comment m'y prendre !

Laurence

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés